



PROJET ASSOCIATIF DU SPID'EURE CLUB 2015/2017

HISTORIQUE :

Le Spid'Eure club est né en 2001, de la volonté des bénévoles de l'ancien club « le club de plein air de Pont-Audemer » de s'inscrire dans la dynamique développée à l'époque par la Fédération de la montagne et de l'escalade. Par son affiliation à la FFME, le Spid'Eure Club affirmait ainsi sa volonté de développer la pratique de l'escalade sur le bassin de Pont-Audemer, avec l'appui et le soutien de la municipalité et de la communauté de communes mais aussi du Comité Régional FFME Haute Normandie et du Comité départemental de l'Eure.

L'ASSOCIATION AUJOURD'HUI :

Le remaniement de l'équipe dirigeante du club en 2015 pose la question des nouvelles orientations attendues pour les prochaines années.

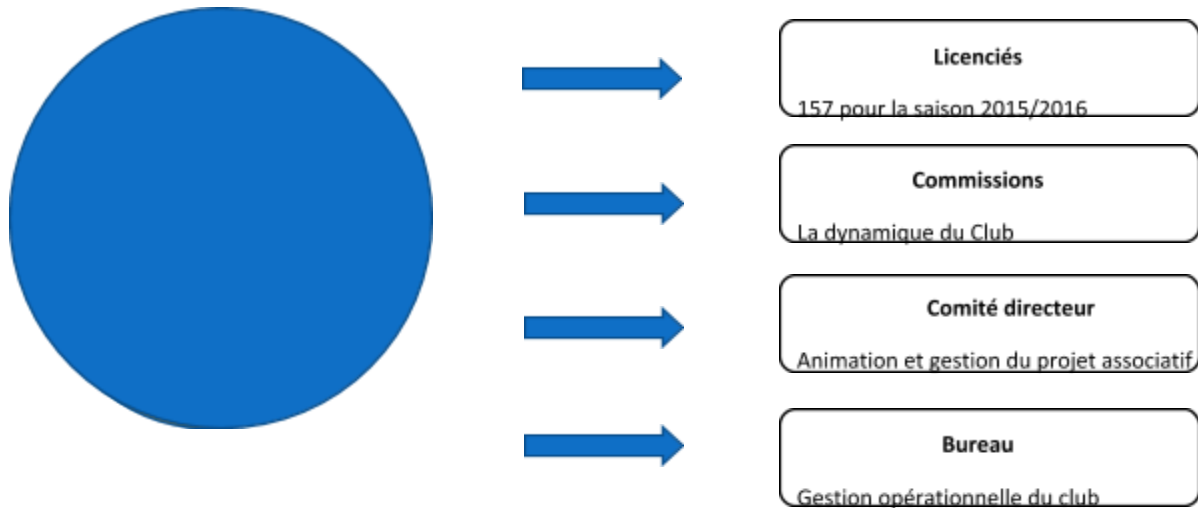
I. LES MOYENS HUMAINS :

La nouvelle équipe s'est fédérée autour d'un projet associatif, lequel structurera les actions du club sur la période 2015-2017. 4 thèmes ont ainsi été privilégiés :

- Développer la professionnalisation
- Promouvoir l'escalade et le club à la hauteur de leurs capacités en favorisant l'arrivée de nouveaux licenciés
- Relancer et structurer l'action bénévole
- Initier une nouvelle dynamique du club autour d'un projet associatif ambitieux

Notre club est organisé suivant 4 niveaux pour permettre à chacun de s'engager même s'il n'a que quelques heures à consacrer à son club.

- Un bureau restreint, organe de pilotage dans le quotidien,
- Un comité directeur, avec les responsables de commissions pour suivre et coordonner nos projets,
- Des commissions thématiques chargées de mettre en œuvre une partie du projet du club dans leur domaine de compétence et d'expertise,
- Et, sans oublier nos adhérents pour lesquels nous dépensons toute cette énergie



Le bureau : Il est composé du président, du trésorier et de la secrétaire ainsi que de leur adjoint respectif.

Le comité directeur : Il est composé de 13 membres dont les 6 du bureau

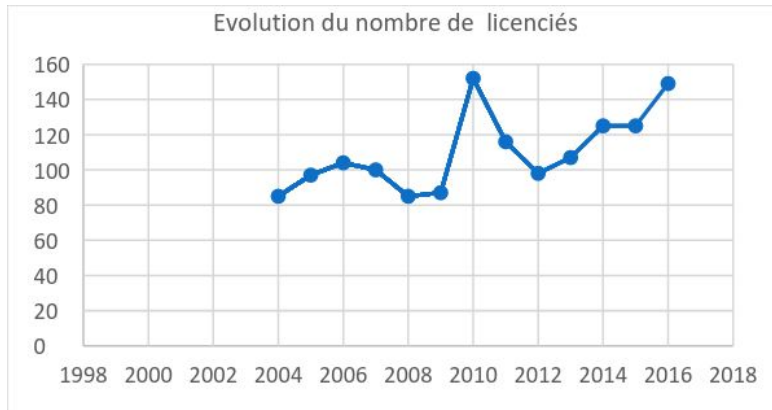
- Présidente : Céline GENAR
- Vice-Président : Olivier Mammeri
- Secrétaire : Sandrine TAILPIED
- Secrétaire adjointe : Emilie LEGRIX
- Trésorier : Pascal SERISIER
- Trésorière adjointe : Dorothée COLLET
- Membre du CA : Eric BARASSI
- Membre du CA : Stéphane BACHELOT
- Membre du CA : Erwan CRAS
- Membre du CA : Pierre Yves COSSIN
- Membre du CA : Guillaume BOBET
- Membre du CA : Bastien DUPONT
- Membre du CA : Pierre HEUZE

Les commissions : elles sont au nombre de 5

- Pôle secrétariat : responsable Sandrine TAILPIED
- Pôle communication : Responsable Adele LEGENDRE
- Pôle compétition : responsable Pierre Yves COSSIN
- Pôle gestion du mur : Responsable Guillaume BOBET
- Pôle gestion des EPI : Responsable Julien BELLIERE

Les licenciés :

Le nombre de licenciés stagnait ces dernières années avant de connaître une nette progression cette saison? grâce à la dynamique insufflée par la nouvelle équipe dirigeante. L'objectif du club est de maintenir cette ascension afin de devenir un des plus importants clubs Normands.



Sur les 157 licenciés pour la saison 2016, 86 sont des jeunes âgés de 8 à 18 ans.

LES ENCADRANTS BÉNÉVOLES :

L'association compte aujourd'hui 7 encadrants bénévoles qui disposent tous d'une formation fédérale. Cette exigence de la formation de nos encadrants est pour nous une priorité compte tenu de la dangerosité que peut revêtir notre activité si celle-ci n'est pas pratiquée dans le respect des règles de sécurité.

II. LES MOYENS MATÉRIELS

Notre SAE (structure artificielle d'escalade) est implantée dans le Gymnase Diagana qui est la propriété de la ville de Pont-Audemer. Nous fonctionnons donc grâce à une convention qui nous désigne comme gestionnaire principal aux côtés des scolaires (écoles de la ville et lycée).

Nous avons à notre disposition un mur de difficulté (12 mètres de hauteur) pour de l'ascension avec cordes et un espace bloc (4 mètres de haut) sans utilisation de cordes. Cette belle infrastructure nous permet donc de former nos licenciés à ces deux disciplines. Nous réfléchissons actuellement à la possibilité de développer davantage l'activité bloc mais ceci ne pourra se faire qu'avec le concours de partenaires extérieurs, le club ne pouvant assumer seul la charge de ce nouvel équipement.

L'accès à la salle se fait chaque soir de la semaine, du lundi au vendredi, de 18h à 22h00 avec un responsable de séance pour chaque créneau.

Le club étant éloigné des falaises naturelles (Bord de Seine et Clécy), la pratique sur notre structure artificielle est donc privilégiée même si des sorties en extérieur sont proposées à la belle saison.

NOS VALEURS

L'escalade est une école de la persévérance, de la confiance, du dépassement de soi, de l'entraide et de l'attention à la sécurité. L'escalade est un jeu de deux où le grimpeur et l'assureur sont liés. En escalade on se bat contre soi-même. Atteindre le sommet de la voie permet de vaincre des peurs comme le vertige. Toutes ces valeurs sont véhiculées chaque jour par nos encadrants que cela soit avec l'école d'escalade pour les enfants, en loisir avec les adultes et ou au sein du pôle compétition.

Aujourd'hui, l'association est avant tout une école d'escalade en accueillant et encadrant les enfants à partir de 6 ans, les jeunes et les adultes. six cours hebdomadaires sont proposés en fonction des âges et des niveaux de pratique, dont une section compétition.

L'encadrement se fait à la fois par un professionnel indépendant brevet d'état spécialisé escalade et par des bénévoles formés au niveau fédéral.

La progression des cours suit le cadre pédagogique des passeports établis par la FFME. Le passeport est un dispositif mis en place pour progresser par étape en toute sécurité et situer son niveau (blanc, jaune, orange, vert, bleu, violet, rouge, noir). Chaque pratiquant peut valider le passeport de son choix jusqu'au orange en fin de saison puisque nos encadrants sont tous initiateur SAE.

Nos bénévoles ont la possibilité de s'inscrire dans une démarche de formation prise en charge par le club (juge, initiateur, ouvrier, entraîneur, gestionnaire ...). La formation reste un atout majeur que nous souhaitons continuer à développer. Elle permet à nos bénévoles de continuer à apprendre, se perfectionner et partager des compétences dans de nouveaux domaines et ainsi pérenniser la dynamique du club.

PLAN D'ACTION 2015/2017

Suite à l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante, une nouvelle dynamique a été insufflée au sein du club et l'objectif pour les prochaines saisons est de pouvoir la maintenir et la préserver. Pour cela, l'axe prioritaire sera de pouvoir développer la professionnalisation au sein du club avec un objectif de recrutement d'un directeur sportif en CDI à temps partiel pour la saison 2017/2018

Un essai est en cours depuis le début de saison avec un professionnel indépendant brevet d'état spécialisé escalade. Celui-ci est intervient chaque semaine sur des séances spécifiques, et le succès remporté par ces séances nous encourage à pérenniser cette pratique.

En ayant recours à la professionnalisation, l'association sportive souhaite sécuriser son obligation contractuelle de sécurité, de prudence et de diligence envers ses licenciés tout en déchargeant une partie de ses bénévoles d'une fonction d'encadrement parfois lourde à assurer (horaires, disponibilité...)



L'ambition de l'équipe dirigeante est d'assurer l'avenir de l'association et il convient donc de sécuriser au préalable le financement de cette action. C'est pourquoi l'association sera en veille sur les différents dispositifs de subvention auxquels elle pourra prétendre (CNDS, PST, ...) afin, à chaque fois de pouvoir soumettre un dossier de qualité à la hauteur de ses ambitions.

Fait à Pont-Audemer, le 10 Janvier 2016.

SPID'EURE CLUB
Association n° 0272001010 du 12 01 1968
N° d'affiliation F.F.M.E. 2703 au 28.01.92
N° d'agrément D.D.J.S : 278525ME au 31.12.1969

Spideure.club@gmail.com